

Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) : offre facultaire

Les fonds pour les concours facultaires proviennent du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM. Le PAFARC est conçu comme un outil de développement des fonctions de recherche, de création et de formation supérieure dans l'Université. Il a pour objet de servir de levier pour les chercheur·e·s de l'UQAM regroupés au sein des départements, d'équipes et de centres de recherche tant sur le plan de l'organisation de leurs activités de recherche que sur le plan du financement de la recherche.

Concours	Admissibilité	Valeur	Dépôt ¹	Budget
Démarrer: planification de carrière en recherche	Relève professorale	10 000\$	Dans les 24 premiers mois après l'embauche	Au moins 50% utilisé pour embauche des étudiant.e.s; équipement, max. 5 000\$
Positionner: dépôt à des organismes subventionnaires (ancien concours 1)	Relève professorale	5 000\$	Selon le calendrier des rencontres du Comité de la recherche et de la création	Au moins 50% utilisé pour embauche des étudiant.e.s
Ancrer: consolidation du statut de chercheur (ancien concours 2)	Relève professorale	5 000\$	Selon le calendrier des rencontres du Comité de la recherche et de la création	
Renforcer: consolidation du statut de chercheur (ancien concours 4)	Ensemble du corps professoral	5 000\$	15 février	
Publier: aide à la publication	Ensemble du corps professoral	2 000\$	15 février	
Structurer: étapes préparatoires au financement d'un projet d'envergure (ancien concours 6)	Ensemble du corps professoral	5 000\$	15 février	
Regrouper: soutien à la recherche collective (ancien concours 7)	Responsable d'un regroupement facultaire	2 000\$	30 avril	
Repositionner : soutien à la réécriture d'un projet (ancien concours 5)	Ensemble du corps professoral	2 000\$	Au moins trois mois avant le dépôt de la nouvelle demande.	Seule dépense admissible : rémunération du personnel de recherche
Rayonner: appui aux demandes CRSH Connexion	Ensemble du corps professoral	2 500\$	1 ^{er} octobre; 15 décembre; 1 ^{er} avril; 1 ^{er} juin	

La Faculté offre également un appui aux personnes dont la lettre d'intention a été retenue pour le dépôt d'un dossier complet pour certains concours :

- FCI Fonds des leaders (5000\$);
- Chaire stratégique UQAM (2000\$)

Finalement, la Faculté transmet annuellement des fonds aux comités de la recherche des trois unités afin qu'ils puissent ouvrir un concours pour des activités de mobilisation des connaissances ou de soutien à la diffusion de résultats de recherche.

¹ Si la date limite correspond à un jour de fin de semaine ou à un jour férié au Québec, les dossiers seront acceptés le jour ouvrable suivant.